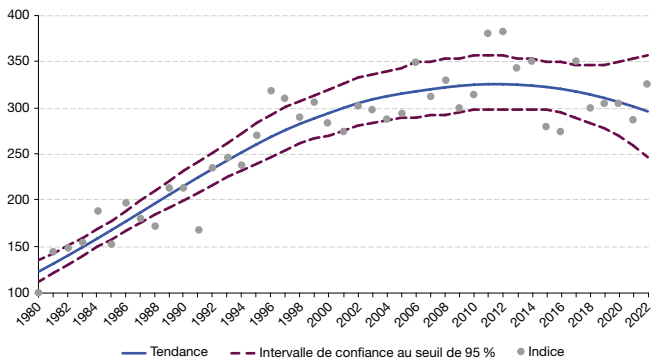


Oiseaux d'eau hivernants du littoral métropolitain

POPULATIONS D'OISEAUX D'EAU HIVERNANTS DU LITTORAL FRANÇAIS MÉTROPOLITAIN DE 1980 À 2022

En indice multi-spécifique, base 100 en 1980



Note : la courbe est élaborée à partir des données obtenues de 38 espèces de la DCSMM comptabilisées à la mi-janvier sur 181 sites du littoral métropolitain.

Source : LPO France. Traitements : SDES, 2022

En Europe, les températures hivernales poussent chaque année de nombreuses espèces à quitter les territoires du Nord et de l'Est pour des régions au climat plus clément. Initié en 1967, le comptage Wetlands International réalisé annuellement dans 130 pays répond à un double objectif : caractériser l'état et les tendances des populations régulières d'oiseaux des plans d'eau et du littoral présentes à la mi-janvier sur les différentes voies migratoires, et dresser la situation des zones humides hébergeant ces espèces.

En France métropolitaine, sur les 181 sites du littoral identifiés par le réseau, les effectifs se concentrent sur le golfe de Gascogne (51 %), en Manche Est-Mer du Nord (19 %), en mer Méditerranée occidentale (19 %), en mers Celtiques et en Manche Ouest (11 %). Les limicoles, anatidés et foulques sont les groupes les plus fréquemment rencontrés sur les côtes françaises. Sur la période de recensement 2016-2021, près d'1,4 million d'individus ont été estimés chaque année en moyenne, soit 73 % des oiseaux d'eau hivernants.

Dans le cadre de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin », 38 espèces d'oiseaux d'eau hivernants font l'objet d'un suivi spécifique. Entre 1980 et 2022, leur population a augmenté de 131 %. Cette tendance peut être notamment le signe d'un renforcement des capacités d'accueil (en qualité et/ou surface) au cœur des zones humides françaises. Toutefois, cette dynamique est contrastée entre les espèces dont le mode d'alimentation est directement rattaché à la mer (oiseaux plongeurs côtiers) et celles qui se nourrissent sur l'estran. Sur cette même période, alors que les populations d'oiseaux plongeurs côtiers ont chuté de 31 %, celles s'alimentant sur l'estran ont été multipliées par 5. Cette différence peut s'expliquer notamment par le statut qui les caractérise (espèces bénéficiant de mesure de protection spéciale, espèces chassables).

Bien que des tendances opposées puissent être observées entre les espèces, les mesures de protection mises en œuvre ces dernières décennies (plan national d'action, inscription d'espèces à la Liste rouge mondiale, désignation et renforcement de zones protégées de quiétude, etc.) permettent aux oiseaux d'eau hivernants de résister davantage aux pressions qui pèsent sur le milieu marin que les espèces dites « ordinaires ».